

## ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ

### Note de présentation

14 septembre 2017

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017, le Président de la République a rappelé la nécessité de renouveler les politiques publiques en matière de mobilité afin de :

- mieux répondre aux besoins des populations et de l'économie ;
- tirer le meilleur pari de toutes les offres émergentes ;
- résoudre les problèmes de financement ;
- d'accélérer la transition écologique.

Pour construire cette nouvelle politique, le gouvernement va lancer à partir du 19 septembre une large concertation dans le cadre des « Assises nationales de la mobilité ». Au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017, les débats et les différentes contributions permettront de préparer les choix qui seront traduits dans un projet de loi d'orientation des mobilités. Ce texte sera présent au Parlement en début 2018

Les Assises se veulent une « démarche ouverte et contributive ». Elles ont vocation à associer les collectivités territoriales et à recueillir les contributions des différentes parties prenantes.

L'objectif des Assises est de préciser les besoins à l'horizon de 2030 et d'identifier les leviers d'actions afin que les mobilités du futur soient :

- **plus propres** : réduire l'empreinte environnementale des déplacements ;
- **plus connectés** : accélérer la révolution numérique dans les transports ;
- **plus solidaires** : réduire les fractures territoriales ;
- **plus intermodales** : mieux articuler les offres et offrir une alternative à la possession d'un véhicule ;
- **plus sûres** : réduire les accidents et les risques liés aux mobilités ;
- **plus soutenables** : dégager des ressources financières à la hauteur des besoins.

Dans le cadre des Assises, **six groupes de travail** vont être mis en place sur chacun des thèmes mentionnés ci-dessus. Ils devront adresser pour la fin décembre 2017 des recommandations à la ministre des Transports.

Par ailleurs, une commission spécifique va être constituée au sein de la **Conférence nationale de la transition écologique** (CNTE) pour établir un rapport d'ensemble, au vu des éléments rassemblés dans les groupes de travail.

Une **plateforme internet** sera ouverte pour recueillir les contributions individuelles, collectives ou institutionnelles.

Enfin, des **réunions publiques** vont être organisées à travers le territoire et un **comité de l'innovation et de la mobilité** sera mis en place. Les modalités seront prochainement précisées.